

Image not found or type unknown



Titre de séjour et document de circulation

Par **tinah68**, le **01/09/2015** à **13:19**

Bonjour! Je suis venue en France depuis le 1er juin 2014, pour soigner ma fille qui est malade de lupus (maladie rare), elle est mineure donc elle n'a pas de titre de séjour, moi par contre j'ai un APS renouvelable tous les trois mois. Je voudrais avoir un titre de Séjour d'un an et un document de circulation pour ma fille bien qu'elle aura 18 ans le 1er janvier 2016. Merci.